

Dans la rue le 1^{er} mai pour le service public

Les associations de personnel membres de la FEDE et le SSP appellent les employés du secteur public et parapublic ainsi que les défenseurs du service public à participer au cortège du 1^{er} mai pour rappeler au Conseil d'Etat leur attachement à la qualité et à la sécurité des prestations publiques, lesquelles passent par un maintien de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de l'Etat dans la Loi sur le personnel (LPers).

L'HFR en plein chaos

L'Hôpital Fribourgeois va mal. On le savait. Les comptes présentés le 25 avril ne font que confirmer la situation. Les associations de personnel membres de la FEDE tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années, mais le navire HFR continue à dériver.

Il est urgent de convoquer les Etats généraux de l'HFR et de mettre tout le monde – Conseil d'administration, Conseil d'Etat et personnel – autour de la même table. La rhétorique du Conseil d'administration est une moquerie intellectuelle. L'Hôpital réalise des pertes, dit-il, il faut donc couper dans la masse salariale.

La vérité est bien sûr tout autre : l'Hôpital est aujourd'hui géré de manière complètement aléatoire. Et, par pure paresse, mâtinée d'inconséquence, **le Conseil d'administration préférerait couper les salaires plutôt que de procéder à une analyse du fonctionnement de l'institution.** Une sortie de la LPers ne résoudra rien des difficultés actuelles : elle fragiliserait au contraire encore un peu plus l'institution.

La coupe des salaires sans engagement supplémentaire significatif sera assurément contre-productive, car elle amènera à une fuite du personnel compétent et à des difficultés de recrutement supplémentaires. De plus, la réduction des coûts atteinte sera insuffisante et de proportion moindre que la part du déficit

due aux dysfonctionnements organisationnels et structurels. Une péjoration des conditions de travail compliquera l'amorce d'une spirale positive nécessaire à la pérennité de l'HFR.

Donc affirmer que la survie de l'HFR dépend uniquement de la possibilité de couper les salaires est une vision simpliste et distordue de la réalité qui conduira l'HFR à perdre définitivement le lien de confiance avec les collaborateurs, à engendrer des remous supplémentaires et, par conséquent, à aggraver encore plus la situation de l'HFR.

Les employés de l'HFR ont au contraire besoin d'un statut stable, comme les autres collaboratrices et collaborateurs des services publics. Il en va de la santé, de l'éducation et la sécurité de la population fribourgeoise.

Les associations membres de la FEDE réclament depuis de nombreuses années qu'on prenne le problème au sérieux, en réunissant tous les acteurs concernés pour trouver des solutions. **À l'opposé, le Conseil d'administration continue à travailler seul dans son coin, dans une culture du secret : on vient par exemple d'apprendre que les personnes chargées de réorganiser certains services avaient reçu l'ordre du Conseil d'administration de garder les travaux confidentiels et de ne pas entrer en contact avec les services concernés.** Comment

comprendre également que le Conseil d'administration ait discuté du rapport sur le statut du personnel à huis clos en écartant les représentants du personnel des discussions ? On croit rêver.

Le Conseil d'administration et son président portent une grosse responsabilité dans l'inertie du système. **Ce style de management autoritaire avec la conviction d'avoir toujours raison s'avère être totalement dépassé**, voire suicidaire pour l'HFR. Ça ne peut plus continuer comme ça. Car avec cette politique incompréhensible, le Conseil d'administration a fait perdre trois ans à l'HFR. C'est comme s'il s'ingéniait à ne pas prendre les bonnes décisions pour que la situation empire afin de justifier son obsession de sortir le personnel de la LPers.

Maintenant, nous exigeons que le Conseil d'administration, le Conseil d'Etat et les associations qui représentent le personnel puissent se réunir dans les meilleurs délais. Dans le cas contraire, le Conseil d'administration devra assumer qu'il a volontairement laissé l'Hôpital fribourgeois aller dans le mur.

Quant aux chiffres avancés, tant pour les comptes que pour justifier une sortie de la LPers, comment les prendre au sérieux ? **Nous contestons les chiffres du rapport sur la sortie de la LPers** et nous n'avons pas confiance dans les chiffres avancés le 25 avril en conférence de presse. **L'hôpital connaît de gros problèmes dans sa facturation et il est aujourd'hui dépourvu de directeur financier.** La liste des dysfonctionnements dans le management de l'hôpital est longue comme un jour sans pain.

Aujourd'hui, la balle est dans le camp du Conseil d'Etat. Il doit lui aussi enfin assumer ses responsabilités. Il ne peut plus se cacher derrière le discours de l'«acheteur de prestations». **Le Conseil d'Etat doit intervenir au niveau politique pour exiger une adaptation du cadre législatif actuel, qui conduit tous les hôpitaux, ou presque, dans les chiffres rouges. C'est lui qui assume la responsabilité politique de la santé envers la population de ce canton.** De plus, il a nommé le Conseil d'administration. Il est donc urgent

qu'il reprenne la main dans ce dossier et assume un financement qui permette à l'hôpital de continuer à offrir des prestations de qualité. Il est temps de retrouver, tous ensemble, une vision pour notre hôpital PUBLIC.

Caisse de pension - en attendant des informations

La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg devra adapter son plan de pension. Le comité de la FEDE attend les informations afin de formuler ses prétentions, avec le souci que l'Etat assume ses responsabilités envers le personnel loyal et assidu.

Les discussions devraient démarrer avant l'été. La consultation est prévue pour cet automne et le planning proposé prévoit une **mise en vigueur du nouveau plan au 1^{er} janvier 2020.** C'est un planning très serré.

La FEDE s'engagera pour limiter les péjorations et défendre les intérêts des collaborateurs et des collaboratrices. La consultation du personnel par les associations membres sera un élément essentiel et **la FEDE tient à pouvoir disposer d'un temps suffisant pour mener les discussions sur un sujet ayant un tel impact pour le personnel de l'Etat.**

Rappelons encore que les délégué-e-s de la FEDE au comité de la caisse ont pour responsabilité de veiller à la santé financière et à la pérennité de la Caisse. La FEDE, en tant que partenaire social, veille en revanche à la défense des intérêts du personnel. Ces deux enjeux ne seront pas simples à concilier, à moins que l'employeur assume intégralement ses responsabilités et sa part de financement. C'est donc un défi de taille qui nous attend.

Révision de la LPers, attention danger : une nouvelle politique du personnel

La FEDE intégrera le groupe de travail sur la politique du personnel. En parallèle, le Conseil d'Etat va mettre en œuvre la mission de révision de la LPers.

C'est un exercice à haut risque. Pour la FEDE, la base légale actuelle convient. Les difficultés

relatées découlent plus d'un problème d'application plus que de définition.

C'est la mentalité de l'Etat qui doit changer : il doit mettre en vigueur une politique du personnel basée sur la confiance et la motivation et non sur le contrôle et la suspicion. On ne sent que trop cette suspicion dans les projets et les propositions des instances de l'Etat. Ce dernier doit mettre en application une politique du personnel qui intègre les collaborateurs et collaboratrices au processus décisionnel et d'abord préciser les concepts de cette intégration.

L'éviction des délégué-e-s du personnel des discussions à l'HFR montre bien le chemin que nos autorités doivent encore faire dans la direction de la confiance. Et les exemples sont multiples. On pense au projet PERSEVAL (évaluation du personnel) qui, à notre goût, met encore trop l'accent sur le contrôle et pas assez sur la motivation.

C'est un changement de culture qui doit s'opérer : la confiance et non la méfiance. On doit mettre en place des outils efficaces pour motiver le personnel plutôt que perdre une énergie démesurée à pouvoir sanctionner quelques individus.

La FEDE va s'assurer que cet état d'esprit prévaudra dans ce projet et que la loi rassure le personnel plutôt que de le désécuriser.

La FEDE au service de tout le personnel

Le comité de la FEDE s'est réuni le 14 mars dernier pour discuter de son rôle et de la suite à donner à son action. Rappelons que notre organisation a plus de **60 ans d'activité** au compteur et que, depuis 2007, grâce à la contribution de soutien et en partenariat avec la FOPIS, elle a pu se doter d'un secrétariat professionnel.

Il s'agit de rappeler que **la FEDE est une faitière qui défend les intérêts généraux de tout le personnel.** Pour ce qui est de la défense des membres et de l'organisation de mobilisations syndicales, les associations membres sont responsables. La FEDE coordonne les actions.

Grâce à son rôle de partenaire fiable, la FEDE a participé à la mise en place d'EVALFRI et a pu contribuer à l'amélioration des conditions de travail à l'Etat de Fribourg. Elle a pu également soutenir ses associations membres et contribuer à l'amélioration des conditions de travail du personnel de chaque secteur. Rappelons l'octroi d'une cinquième semaine de vacances, l'indemnisation du travail de nuit et une amélioration significative des conditions salariales.

Il est exclu pour nous de brader ces acquis. Nous défendons bec et ongles notre statut et nous voulons maintenir des services et des prestations de qualité pour la population de ce canton.

La FEDE veut jouer son rôle de partenaire social responsable. Nous voulons privilégier la négociation et la discussion avant l'utilisation du rapport de force. Nous voulons coconstruire plutôt que combattre.

Dans la mesure où notre partenaire, l'Etat employeur, accepte de travailler dans le même état d'esprit et de négocier, nous avons les moyens d'éviter les conflits et c'est ce que nous souhaitons.

Nous espérons que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil sauront faire preuve de bon sens.

Nous remercions le personnel pour son soutien et sa confiance

News

La FEDE a pu rencontrer et se présenter aux groupes parlementaires des partis politiques du Grand Conseil.

Assises du service public

La FEDE va organiser conjointement avec d'autres faitières romandes les assises du service public, le 31 août. L'objectif est de rappeler à la population l'importance des services publics et leur apport au bien-être commun et à la cohésion sociale.

Bernard Fragnière, Président de la FEDE